LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°464 NOVEMBRE 2025



Vous êtes cordialement invité(e), à participer à

la Commémoration de la Victoire de 1918

le mardi 11 novembre 2025

10h45 Cérémonie au cimetière

Fleurissement avec les enfants des tombes des Morts pour La France

Sonnerie aux Morts, Minute de silence et Marseillaise par La Lyre

***

Cérémonie au Monument aux Morts

***

***

Vin d'honneur salle Jean-Antoine LÉPINE

Concert de La Lyre

***

En cas de mauvais temps, les discours auront lieu salle Lépine.

Le Bleuet de France vous sera proposé au bénéfice des victimes de guerre.

Actualité de novembre

Dimanche 9 :	salle Jean-Antoine Lépine, final du Week-end chantant à 16h30
Dimanche 23 :	salle Jean-Antoine Lépine, la Grotte aux jouets de 9h00 à 16h00
Jeudi 27 :	salle Jean-Antoine Lépine, Conseil municipal à 19h30
Samedi 29 :	salle Jean-Antoine Lépine, Téléthon dès 10h00

Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application « PanneauPocket »

Vie pratique

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Fermeture de la Mairie et de la Poste le jeudi 20 et vendredi 21 novembre

Planning des messes de novembre		
samedi 4	Thoiry	18h00
dimanche 5	Farges	10h00
samedi 11	Thoiry	18h00
dimanche 12	Péron	18h00
samedi 18	Thoiry	18h00
dimanche 19	Pougny	10h00
samedi 25	Thoiry	18h00
dimanche 26	Saint Jean de Gonville	10h00

Cultes de novembre		
dimanche 2	Divonne	16h00
dimanche 9	Ferney-Voltaire	10h00
mercredi 5	EHPAD de Tougin	14h30
dimanche 16	Divonne	16h00
mercredi 19	EHPAD de Tougin	14h30
dimanche 23	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 30	Ferney-Voltaire	10h00

Agenda challaisien 2025

Novembre				
samedi 8 dimanche 9	AAP	19h30 17h00	Salle Saint Maurice	Théâtre
dimanche 9	La Campanella	16h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Aubade
mardi 11	La Municipalité	10h45 11h00	Cimetière Monument aux morts	Comémoration de l'Armistice
mercredi 12 au samedi 15	Cirque Landry		Parking de la Halle	
jeudi 13	Les Bourrus	20h00	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale
vendredi 14	La Pétanque	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	AG et repas
samedi 15	L'Ost Fenris	10h00/18h00	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale
samedi 15	La Lyre	18h30	Salle Jean-Antoine Lépine	AG et repas membres
dimanche 23	Les Cha'mis Gessiens	9h00 à 16h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Bourse aux jouets
Jeudi 27	La municipalité	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Conseil municipal
samedi 29	L'équipe du Téléthon	dès 10h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Téléthon
Décembre				
samedi 6	USC		La Halle	Arbre de Noel
vendredi 12	Coopérative scolaire	16h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle enfants
samedi 13	La Lyre	20h00	Eglise	Concert
dimanche14	La Campanella			Concert
mardi 16	La Municipalité	18h00	La Halle	Fenêtre de l'Avent
samedi 27 ?	La Lyre	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto

Pavoisement
Mardi 11 : Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France.

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,



L'automne s'installe doucement dans notre village, habillant nos arbres de mille et une nuances d'or, de cuivre et de pourpre, les feuilles tapissent nos chemins et routes ; alors restez vigilants... Nous avons également été secoués par les rafales de la récente tempête, alors un grand merci aux Pompiers, aux agents communaux et aux habitants qui ont contribué au nettoyage et à la remise en état des espaces publics et jusque parfois chez des privés !



Durant le mois écoulé, nous vous avons accueillis, à la mairie sous la couleur douce de l'espoir d'« Octobre Rose », afin de manifester notre soutien à toutes celles et ceux touchés par la maladie et aussi dans le but de vous rappeler l'importance du dépistage. Cette sensibilisation sera également d'actualité pour « Novembre Bleu » plus spécifiquement pour vous Messieurs car ce ne sont pas seulement vos voitures qui ont besoin d'être révisées.

Côté terrain, pour rappel notre tondeuse n'est pas un manège et quand elle est en service il est dangereux d'évoluer dans son espace de travail. Alors, merci aux utilisateurs du stade de faire preuve d'attention et de respect du matériel communal, afin que nos installations restent agréables et fonctionnelles pour tous !



La première édition de la choucroute organisée par la Société de chasse a connu un beau succès, assurant la relève après l'Amicale des pompiers ! Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, habitants et amis se sont retrouvés autour d'un bon repas, partagé dans la bonne humeur. Vivement la prochaine édition !

Le mois d'octobre a également été marqué par la cérémonie de la Sidi Brahim, un moment de mémoire et de recueillement que nous avons partagé avec émotion. Nous vous donnons dès à présent ***rendez-vous le 11 novembre*** *pour la commémoration de l'Armistice, afin d'honorer ensemble celles et ceux qui ont donné leur vie pour la paix.*



Petite parenthèse, comment ne pas évoquer ces courriers et réflexions enflammés, envoyés plein de bonnes intentions, souvent débordants de conseils avisés sur ce qu'il faudrait faire (ou ne pas faire) dans le village, sans avoir pris la peine de se renseigner au préalable du contexte complet du projet. Hélas, la réalité est parfois moins souple que l'imagination : la législation, les normes de sécurité, et les contraintes techniques viennent souvent tempérer les plus belles idées. Rassurez-vous, chaque suggestion est lue avec attention même si les réponses apportées ne vous semblent pas toujours satisfaisantes. Merci donc pour votre patience et votre compréhension.

Mot du Maire



Pour votre information, des défibrillateurs ont été mis en place sur la commune afin de répondre à certaines exigences. C'est pourquoi, il ne vous aura pas échappé qu'un appareil a été fixé sous le porche de la mairie, un autre à l'école et le dernier dans le bar de la Halle.



*Sans transition, parce que notre village regorge de talents, nous lançons à nouveau un **appel à tous les artistes locaux** ! Peintres, photographes, dessinateurs... nous vous invitons à présenter vos œuvres pour illustrer les cartes de vœux de la Municipalité.*

Enfin, une campagne de recensement débutera en janvier 2026, dans notre Commune et les personnes intéressées pour devenir agents recenseurs peuvent se rapprocher de la Mairie.



Voilà, je vais refermer ce chapitre mitigé à la hauteur des conditions climatiques, entre pluie et éclaircies, entre souvenir et solidarité, notre village continue d'avancer, uni et plein de vie ! A bientôt,

Aline Hofer Favre





Chers Ami(e)s des Classes en 6 & 1,

C'est bientôt le moment de nous retrouver pour commencer à organiser

Le voyage des conscrits de 2026 !



Pour cela, nous vous invitons à une réunion d'information où nous discuterons des premières étapes de l'organisation, des idées de destination, des activités à prévoir, et bien plus encore !

C'est l'occasion idéale pour donner votre avis, poser vos questions et vous impliquer dans l'aventure.

Date : 19/12/2025
Heure : 20h00
Lieu : Maison des Sociétés

Nous comptons sur votre présence pour faire de ce voyage un moment inoubliable !
Et surtout, n'hésitez pas à venir avec vos idées et votre bonne humeur.
À très bientôt,

Hofer Rose-Marie **06 70 94 75 41**
& Monnier Coco **06 37 74 67 42**



Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Résumé du Procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 18 septembre 2025 à 19H30

Le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Antoine Lépine, sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 12
Date de convocation du Conseil municipal :
11 septembre 2025

Présents : Aline HOFER FAVRE – Patricia ALTHERR – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Sandrine SHAW - Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER BELTRAND (arrivée à 20h06)
Absents ayant donné procuration : Michel PETER donne procuration à Aline HOFER FAVRE
Absents : Nicolas JAN – Cédric HERNALSTEENS – Cyrielle CHAMOT – Xavier MAIRE - Marie-Julie SENEZE
Secrétaires de séance : Françoise SUDAN et Patricia ALTHERR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX

Délibération n° 34-2025 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.
Patricia ALTHERR et Françoise SUDAN proposent leur candidature. Celles-ci sont approuvées à la majorité.

Approbation du procès-verbal du 30 juillet 2025
Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération n° 35-2025 - Reconnaissance et maintien d'un avantage collectivement acquis ayant le caractère de complément de rémunération
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 sur les droits et obligations des fonctionnaires, le Code général de la fonction publique (art. L.714-11) et le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 relatif au RIFSEEP,
Considérant que depuis l'application du RIFSEEP, seules les primes collectivement acquises avant le 28 janvier 1984 peuvent être maintenues ou revalorisées,
Considérant que la prime de "13e mois" instaurée auparavant par certaines collectivités peut continuer à être versée et ajustée, ayant été initialement gérée par le comité des œuvres sociales puis reprise par la commune, avec un versement régulier et constant,
Cette prime, considérée comme un complément de rémunération au sens de l'article L.714-11 du Code général de la fonction publique, nécessite une sécurisation juridique et une clarification de ses modalités.
Mme le Maire rappelle que la « prime de fin d'année » ou « 13ème mois » a été instaurée par certaines collectivités avant la loi du 26 janvier 1984, qui l'a ensuite légalisée.
Conformément à la législation sur le régime indemnitaire (RIFSEEP), il n'est plus possible de créer de nouvelles primes hors de ce cadre, sauf pour celles existantes avant le 28 janvier 1984. Les collectivités peuvent maintenir et revaloriser la prime de fin d'année instaurée avant cette date, sous réserve d'un encadrement juridique précis. Mme le Maire précise que cet avantage, créé avant 1984, a été régularisé par la loi de cette même année.
Ainsi légalisées, et pour leur maintien, ces primes de fin d'année doivent apparaître au budget de la collectivité.
Depuis la publication de la loi du 26 janvier 1984, les collectivités locales ne peuvent plus créer ce type de prime.
Cependant, depuis la publication de la loi du 16 décembre 1996, elles sont maintenues en sus du régime indemnitaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- Maintien pour tous les agents, titulaires et contractuels, d'un avantage collectif complémentaire de rémunération.
- Cet avantage, instauré avant le 28 janvier 1984, reste applicable et peut être revalorisé selon l'article L.714-11 du Code général de la fonction publique.
- Son montant correspond à 1/12ème des traitements indiciaires bruts entre décembre N-1 et novembre N, hors supplément familial, primes, indemnités et NBI.
- Versement unique en novembre chaque année.
- Crédits prévus au budget annuel.
- Application à compter du 1er novembre 2025.
- Transmission au représentant de l'État pour contrôle de légalité et publication selon la réglementation.

Délibération n° 36-2025 - Adhésion à la convention de participation santé souscrite par le Centre de Gestion de l'Ain

Vu les articles pertinents du code général de la fonction publique, du code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale, les décrets n°2011-1474 du 8 novembre 2011 et n°2022-581 du 20 avril 2022, la délibération du Centre de Gestion de l'Ain du 8 septembre 2023, la convention signée avec APICIL le 14 septembre 2023, et l'avis du Comité social territorial du 14 août 2025,
Le Centre de Gestion de l'Ain a organisé une mise en concurrence pour conclure une convention de participation « Santé », conformément aux textes précités. À l'issue de cette procédure, le Conseil d'Administration a autorisé la Présidente à signer une convention de 6 ans avec APICIL, effective du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029.

Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention à compter du 1er janvier 2024 et tout au long de la convention.

Le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 définit la couverture minimale et le financement obligatoire par les employeurs publics de la complémentaire santé des agents. Dès le 1er janvier 2026, leur participation sera d'au moins 15 € par mois, soit 50 % d'un montant de référence de 30 €.

La commune de Challex souhaite mettre en place ce dispositif à compter du 1er janvier 2026 et que la participation financière à la couverture de complémentaire santé de manière individuelle et facultative par ses agents, pourrait se faire à hauteur de 20 € par agent et par mois via la convention de participation avec APICIL.
L'autorité territoriale expose qu'il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- adhérer à la convention de participation « Santé » entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL à compter du 1er janvier 2026.
- accorder une participation financière aux agents publics et contractuels actifs ayant souscrit au contrat lié à cette convention.
- fixer la participation de la collectivité à 20 € par agent et par mois sur les cotisations des adhérents, la participation étant désormais exclusivement liée à la convention.
- prévoir une révision du montant en fonction de l'évolution des cotisations mutuelle dès 2026 ; une nouvelle délibération interviendra selon l'augmentation fixée par Apicil ou les pouvoirs publics.
- autoriser la signature de la convention d'adhésion et de tous documents afférents par l'autorité territoriale.
- inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation aux cotisations des agents.

Discussion : Mme Altherr rappelle la nécessité de soutenir les agents municipaux. Mme le Maire propose de revoir l'aide financière de la collectivité face à la hausse prévue des tarifs des mutuelles santé (dont Apicil) dès le 1er janvier 2026. Une nouvelle délibération sera organisée sur ce sujet.

Délibération n°37-2025 : Congrès des Maires de France 2025 – Remboursement des frais de déplacement – Mandat spécial

Selon le CGCT et la jurisprudence, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux peuvent être remboursés pour les frais liés à un mandat spécial d'intérêt communal. De plus, ils ont droit au remboursement des frais de transport et de séjour engagés lors de réunions officielles hors commune.
Le Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France se tiendra à Paris du 18 au 20 novembre 2025, la participation au congrès, qui favorise l'échange d'expériences entre élus, ouvre droit au remboursement des frais engagés sur présentation d'un état de frais, des justificatifs nécessaires (transport, hébergement, restauration) et de l'ordre de mission.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise, par le biais d'un mandat spécial, Mme le Maire, Mme Brigitte Fleury, adjointe, Mme Françoise Sudan, Conseillère municipale et Mme Christine Lambert, Secrétaire générale, à se rendre au Congrès des Maires et des Présidents de communautés de France qui se tiendra du 18 au 20 novembre 2025 à Paris.
- précise que les élus susmentionnés n'ont pris part ni au débat, ni au vote.
- décide de prendre en charge pour l'ensemble des participants ci-dessus, les frais afférents au transport, à l'hébergement et à la restauration, dans la limite maximum des frais réellement engagés, sur présentation des documents justificatifs correspondants.

Délibération n° 38-2025 - Transfert des garanties d'emprunts – Fusion Absorption de la société SA HLM Logement Alpes Rhône (SOLLAR) par la société 1001 Vies Habitat

La commune avait accordé une garantie de 50 % sur un prêt de 664 351 € destiné à financer trois logements sociaux au 86 rue des Ecoles. Cette garantie couvre 150 000 € pour l'achat du terrain (sur 50 ans) et 182 175,50 € pour la construction (sur 40 ans). Il est proposé d'autoriser le transfert de ces garanties dans les mêmes conditions.

Mme le Maire annonce que la Commune de Challex a accordé, lors de la délibération du 6 septembre 2010, deux garanties d'emprunt à la SA HLM SOLLAR pour le programme Maison Maudon (86 rue des Ecoles), concernant 3 logements sociaux. Ces garanties couvrent 50 % d'un prêt de 664 351 € contracté auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations, réparti sur deux financements.

- Une première ligne de prêt d'une durée initiale de 50 ans, destiné au financement de la charge foncière
- Une seconde ligne de prêt d'une durée initiale de 40 ans, destiné au financement de la part relative au bâti. A ce jour, la durée restante de cette seconde ligne de prêt est ramenée à 28 ans.

Mme le Maire précise que la collectivité garantit le remboursement total des prêts, couvrant toutes les sommes dues par l'emprunteur. Si un impayé est signalé par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune s'engage à payer rapidement à la place de l'emprunteur, sans contester le manque de ressources ni demander de discussion préalable.

La SA HLM 1001 VIES HABITAT s'engage à respecter toutes les obligations liées aux garanties et à maintenir les conditions initiales des emprunts concernés.

Il est proposé d'autoriser Mme le Maire à valider le transfert des garanties initialement accordées à la SA HLM SOLLAR le 6 septembre 2010, au profit de la SA HLM 1001 VIES HABITAT, sans modification des conditions financières, conformément au tableau annexé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le maintien des garanties initiales accordées à la SA HLM SOLLAR en dates du 6 septembre 2010 reprise par la SA HLM 1001 VIES HABITAT dans le cadre du projet de fusion-absorption conduisant la SA HLM SOLLAR à être absorbé par la SA HLM 1001 VIES HABITAT à compter du 31/12/2025 ;

Les garanties demeurent apportées aux conditions suivantes :

- la garantie de la collectivité couvre toute la durée du prêt jusqu'à son remboursement complet, sur toutes les sommes dues par l'emprunteur à l'échéance. En cas d'impayé, la collectivité, informée par courrier de la Caisse des Dépôts et Consignations, doit payer à la place de l'emprunteur sans pouvoir invoquer un manque de ressources.
- le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.
- le Conseil municipal autorise Mme le Maire à intervenir au Contrat de Prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Emprunteur.

Délibération n°39-2025 - Devis Rénovation de couverture sur le bâtiment la Challaisienne

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la toiture de la salle Challaisienne est très dégradée et doit être rénovée pour éviter des infiltrations et assurer la sécurité des usagers.

Trois entreprises locales spécialisées ont été consultées selon la procédure MAPA. La commission, lors de sa réunion du 28 juillet 2025, a examiné les offres selon le prix, la qualité, les garanties et la conformité au cahier des charges.

A l'issue de cette analyse, il a été proposé de retenir l'entreprise Fernand BURDIN, dont l'offre est la plus avantageuse économiquement et techniquement.

Le montant du devis pour l'entreprise BURDIN s'élève à 38 839 € et 8 603 € de zinguerie d'où un total de 47 442 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le principe de rénovation de la toiture de la salle Challaisienne.
- Retient l'offre de l'entreprise Fernand Burdin pour un montant total de 47 442,00 € HT,
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte et document se rapportant à cette opération,

Précise que les travaux sont inscrits au budget 2025.

M. Szwed informe les membres que les travaux débuteront au printemps 2026.

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Divers :

Examen d'un projet d'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur la parcelle cadastrée n°382

Le plan cadastral présentant le site envisagé pour l'implantation de l'antenne relais mobile a été communiqué aux membres du Conseil municipal. Une consultation du public est prévue.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Sécurité rapportée par Patricia ALTHERR :

Divers travaux (trottoir, ralentisseur) vont être réalisés courant semaines 39-40

Un radar pédagogique va être installé en bas des Baraques sur la Départementale.

Activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex rapportées par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Cadre de vie du 09.09.25

Les points ont porté sur :

- Suivi de la collecte volontaire multi-matériaux.
- Bilan des enquêtes terrain S1 2025 : comparaison boîtes à lettres/poubelles et non-paiement des déchets.
- Résultats PLPMDA 24 et objectifs 2025-2026.
- Difficultés de récupération du textile : impacts et solutions.
- Présentation de l'AAP CITEO sur la collecte volontaire des cartons bruns.
- Conventions pour l'implantation de colonnes cartons et abris biodéchets sur le domaine public.
- Tri hors foyers : analyse des pratiques, besoins à identifier avec les référents communaux (contacts déjà établis, rdv en attente).

Environnement Agglo 10.09.25

- Bilan 2024 de la mission SPRH confiée à la SPL ALEC Ain.
- Point sur la prime chauffage propre et proposition d'évolution.
- Rapports d'activité de la SPL ALEC Ain et de la SEM Les énergies de l'Ain.
- Délibération sur le PPRN inondations pour Ferney, St Genis et Prévessin.
- Présentation du projet d'aménagement de nouveaux ronds-points autour de la ZAE Val Thoiry.

Commission Associations rapporté par Jocelyne BLAZER-BELTRAN :

Jocelyne nous rappelle :

les **évènements passés** : Vogue challaisienne, la Guinguette des Bourrus à Mucelle, l'AG du Sou des écoles, et

ceux à venir : Inauguration du nouveau terrain de foot 23.9, Pièce de théâtre de l'AAP 28.9, Soirée cabaret Festiv'halle 04.10, Conférence des Ornithos 11.10, Loto de l'USC 25.10, Choucroute de La Chasse 26/10/2025.

CCAS rapportée par Brigitte FLEURY :

Nous suivons les dossiers de 2 personnes ayant des besoins d'aides spécifiques.

Le repas des aînés aura lieu le jeudi 4 décembre à midi.

Nous nous associons à la promotion de livres pour personnes handicapées (mal voyantes par ex.)

Commission Bâtiments rapportée par Jean-Pierre SZWED :

Les VELUX de la MDS seront remplacés durant la semaine 39

Rue des Prairies : tout est sous contrôle

Le Chemin de Marongy a été nettement amélioré

Commission du Personnel rapportée par Françoise SUDAN :

Nous sommes à la recherche d'un agent d'entretien au service périscolaire pour un remplacement d'un agent sous CDD en arrêt maladie : 26h46. Nous avons reçu 4 candidatures que nous allons auditionner.

DIVERS :

- Michel Peter nous rappelle que l'organisation de l'exposition des artistes en février 2026 suit son cours. Il nous indique que le Club d'échecs a repris ses activités.

- Patricia Altherr et Raquel Cajaraville Ortigueira nous indiquent qu'elles sont en train d'élaborer un règlement en vue d'organiser une vente de jouets, jeux vidéos et livres usagés, le dimanche 23.11, salle Lépine. L'organisation se calquerait sur celle du Bric à Broc : tâches et encaissements répartis entre la Commune et une association challaisienne qui reste encore, à ce jour, à contacter. Madame le Maire rappelle qu'au vu de certaines contraintes, il y a nécessité de collaborer avec une association présentant de préférence un intérêt public. Pour l'organisation d'une telle manifestation, l'implication de la commission associations serait souhaitable.

Le CERN va procéder à des essais de vibrations. Des informations détaillées vont suivre.
Une réunion CERN/ commission municipale temporaire doit être organisée au sujet du projet FCC, date à fixer entre les membres.
Urbanisme local : Le PADD, élément clé du PLUiH, est en cours d'élaboration. Il sera présenté aux référents élus et techniciens jeudi, puis débattu (sans vote) lors d'un Conseil municipal avant un vote final en Conseil communautaire en décembre 2025.

Le Lieutenant Antoine Cipollone, nouveau Commandant de la brigade de Gendarmerie de Thoiry, est venu se présenter à la Mairie.
Les travaux d'installation du paratonnerre de l'église sont terminés.
Les anciens Chasseurs Alpins organisent une commémoration de la Sidi Brahim le samedi 18 octobre, avec messe ; davantage d'informations suivront dans le Petit Challaisien d'octobre.

La séance est levée à 21h30

Infos de la Municipalité





Infos de la Municipalité

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique – Challex 2026

Inscriptions ouvertes

La commune de Challex s'apprête à accueillir, le samedi 14 février et le dimanche 15 février 2026, un événement culturel inédit et ambitieux :

le Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique Challex 2026

Sur plus de 300 m² d'espace d'exposition, ce salon mettra à l'honneur la vitalité et la pluralité de la création artistique locale, en offrant une vitrine privilégiée aux talents du Pays de Gex et du bassin genevois dans une ambiance conviviale et inspirante.

Vous êtes intéressés pour y exposer vos œuvres ? Et même, pourquoi pas, créer une œuvre en direct lors d'une « master class » ?

Contactez-nous à **challex@challex.fr**, un bulletin d'inscription vous sera envoyé.

Date limite d'inscription : 10 décembre.
Confirmation des artistes sélectionnés la semaine suivante.

Carnet



Bienvenue à :
Esmahane, Hanna FATTAL née le 3 octobre à Epagny Metz-Tessy



Nos sincères condoléances aux familles de :
Werner PETER né le 7 octobre 1949 à Elsau (Suisse), décédé le 12 septembre
Denise PAGNEUX Vve MODONESE née le 5 juillet 1936 à Béréziat (Ain), décédée le 12 octobre



Félicitations à :
Emma Ann Louise PRICE et à Mickaël NEUBURGER pacsés le 22 septembre

Les Ch'amis Gessiens

L'association « les Ch'amis Gessiens » de Challex est heureuse de vous apprendre qu'avec l'aide de la Municipalité, elle organise une vente de jouets, jeux vidéo, peluches…d'occasion.

N'hésitez pas à venir chiner ou même vendre les jouets dont vous ne vous servez plus !

Cette association a pour objet de réguler la population des chats errants dans le Pays de Gex, par des campagnes de stérilisations, d'adoption quand cela est possible. Elle s'engage aussi à avoir :

- Valeur éducative, par l'enseignement et la prévention (public , école …)
- Valeur sanitaire, par le nettoyage des sites surpeuplés (fermes, etc.) en collaboration avec la DDPP, les propriétaires des lieux et les collectivités locales et par le biais de parrainage des animaux errants et leur suivi sanitaire quand l'adoption n'est pas possible.

Grâce à cette association, vous pouvez adopter un chat qui correspond à vos désirs après un séjour en famille d'accueil.



Le Four Challaisien

Une vente solidaire réussie pour soutenir Apolline

Le Four Challaisien a récemment organisé une vente solidaire de pizzas au profit de l'association « *Les 2 Pieds sur Terre* », afin d'apporter un soutien concret à Apolline, une petite fille atteinte du syndrome de Rett. Grâce à l'engagement des bénévoles, des associations locales et des habitants, 2 463 € ont été récoltés ! Une belle somme qui permettra de financer une partie des nombreux soins dont Apolline a besoin.



À titre d'exemple, ce montant équivaut au coût d'un séjour d'une semaine dans un centre de rééducation intensive en Espagne – une structure malheureusement inexistante en France à ce jour.
Un grand merci à la municipalité de Challex pour son soutien, à l'association « *Les 2 Pieds sur Terre* » pour sa confiance, ainsi qu'à toutes les personnes ayant commandé des pizzas ou contribué à cette action solidaire. Une mention spéciale à notre sponsor, Intermarché de Péron, pour son généreux don en ingrédients.
Cette journée, placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la solidarité, témoigne une fois de plus de l'incroyable élan collectif des Challaisiens. Preuve que, décidément, la solidarité locale ne manque pas de sel !

Troy Menting Yoell
Président
Association du Four Challaisien

Photo : Mathilde Chuteaux

Association jeunes, loisirs et culture

Un petit coucou de l'Atelier de dessin et de peinture accompagné par les œuvres automnales des élèves.









Sarah et Ingrid
Photos de Lumilla Beyer

Groupe histoire locale

Bibliothèque - Groupe histoire locale
Contacts *: G. Dallemagne au 04 50 59 10 37*

groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours Chercher, Conserver, Partager, Participer, Sensibiliser, Valoriser
Lire, écrire : nous pouvons vous aider, mais nous comptons sur vous :
écrivez et envoyez-nous vos textes

Projet exposition « Challex grandeur nature »
Appel à contribution
Si vous avez des documents anciens représentant Challex (cartes postales, photos, dessins, imprimés, etc.) ou des écrits, merci de nous les transmettre ou de nous les prêter le temps de les numériser.
Nous vous les rendrons.

Vie associative

La Grappe

Ho ho ho!
Halloween à peine terminé la Grappe prépare déjà ses fêtes de fin d'année.
Pour l'occasion, nous vous convions

- À notre fenêtre de l'Avent pour passer du bon temps
- Au programme, rallumons la flamme

Devant la Mairie, avec vos amis
Pour boire du vin chaud et manger des gâteaux
Rendez-vous à 18h, ça nous fera chaud au cœur
Les soirées fondues approchant, vous pourrez réserver votre carte sur le moment.
Nous vous disons à bientôt
Ho Ho Ho

La Grappe



Les Bourrus de Mucelle

La Guinguette des Bourrus a été une réussite et ce grâce à vous !
Malgré une météo capricieuse, une belle ambiance était au RDV.
Un remerciement tout spécial à la Lyre qui a pu jouer au sec dans la grange…
Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que vous avez pu profiter pleinement de cette soirée.
Les Bourrus de Mucelle

Vainqueurs de la tombola :
1 Christophe BAERISWYL
2 Adam
3 Yvette SAINT MAXIN





Les Petites Scènes



Samedi 15 novembre à la salle Henri Masson
(la toute nouvelle salle des fêtes de Thoiry)
Venez passer une fin d'après-midi automnale (et probablement pluvieuse, soyons réalistes) bien au chaud… au théâtre !
Au programme :
17h30 : Notre troupe ados ***Les Moyennes Petites Scènes*** **jouera Coulisses et Capulet.** Ils sont jeunes, beaux, drôles et bourrés de talent. Notre pièce tout public tellement hilarante que vous en redemanderez (et vous en aurez !).

20h : Notre troupe adulte ***Les Grandes Petites Scènes*** **interprétera Cuisine et dépendances d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri**. Ils sont légèrement moins jeunes, presque aussi beaux, mais tout aussi brillants. Préparez-vous à vibrer devant cette comédie piquante, pleine d'humanité.

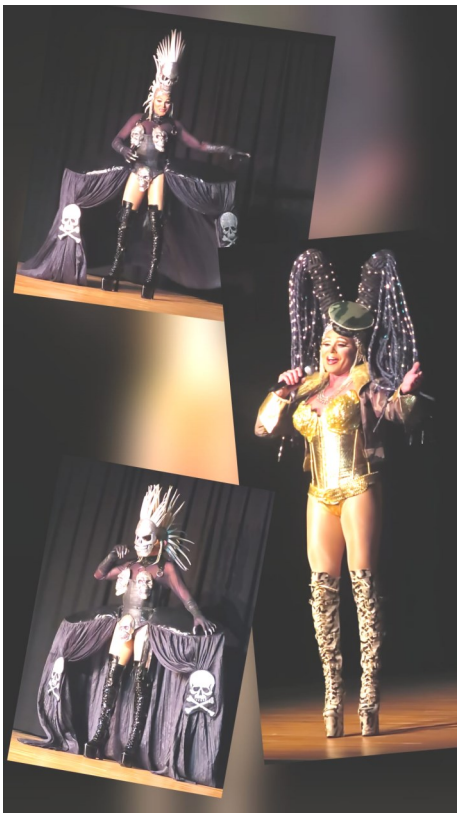
Un tarif préférentiel vous sera proposé si vous assistez aux deux spectacles. Une soirée complète, à prix doux !

Challex Festiv'Halle

La Soirée cabaret organisée le 4 octobre dernier par l'Association Challex Festiv'halle a connu un franc succès. Cette soirée a allié élégance, humour et surprise.

Les artistes venus d'Allemagne, de Paris (Chez Michou), Genève et Pays de Gex ont été plus fabuleux les uns que les autres, des transformations à s'y méprendre, les costumes magnifiques.









Les Jeunes filles de l'école de danse de Challex ont fait une prestation remarquable et remarquée.
Merci à elles et à leur professeur Frédérique.

L'Association Challex Festiv'Halle vous donne rendez-vous l'année prochaine, le 30 mai 2026 pour le festival de musique du monde et le 10 octobre 2026 pour la soirée cabaret.



Le Sou des écoles



🧀 **Le froid s'installe... et les fêtes approchent à grands pas !**
C'est le moment idéal pour composer votre **plateau de fromages** et régaler vos convives à Noël 🎄
Cette année encore, le **Sou des écoles** renouvelle son partenariat avec la fromagerie Valserine, qui nous propose une savoureuse sélection de produits régionaux.

👉 En commandant avant le **1er décembre,** vous faites plaisir à toute la famille tout en soutenant les activités scolaires des enfants. Alors n'attendez plus : découvrez les produits ci-dessous et passez votre commande !

🙏 Merci pour votre soutien et votre gourmandise !

Comte bande verte 45%	1kg / 500gr / 250gr	16.50.- / 9.- / 4.70.-
Comte marron fruité	1kg / 500gr / 250gr	18.50.- / 10.- / 5.50.-
Comté vert extra réserve	1kg / 500gr / 250gr	25.- / 13.- / 7.-
Morbier st Claude 45% AOC	1kg / 500gr / 250gr	16.30.- / 8.50.- / 4.50.-
GEX CHEZERY 45% AOC	1kg / 500gr / 250gr	18.90 / 10.- / 5.50.-
Raclette franche comte 45% Sapin	1kg / 500gr / 250gr	13.50.- / 7.- / 3.75.-
Tomme de chèvre	1kg / 500gr / 250gr	25.70.- / 13.50.- / 7.-
Tomme LC 48% Savoie Yenne	1kg / 500gr / 250gr	16.50.- / 8.50.- / 4.50.-
Crémeux du jura	250 gr	5.50.-
Baby mont d'or mont de joux	400gr / 800gr	10.40.- / 16.40.-
Reblochonet 45%	La pièce	6.50.-
Reblochon fruitier Farto AOC	1kg / 500gr	19.50.- / 10.-
Tomette brebis fermière	1kg / 500gr / 250gr	25.90.- / 13.- / 7.-
Rape spécial fondue	1kg	25.-
Rape fondue Savoie	400gr / 1 kg	10.- / 22.-



Le retrait des commandes s'effectuera le jeudi 11 décembre dès 17h à la salle JAL

www.sou.challex.fr

COMMANDER AVANT LE 1er DECEMBRE 2025
Rendez-vous à l'url suivante :
https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-de-challex/boutiques/vente-fromage-2025
- **ou** - flashez le QR code ci-après avec votre téléphone

NB : Par défaut HelloAsso ajoute des frais de participation au fonctionnement du site. Vous pouvez les retirer ou les modifier à votre convenance.

sou.challex@gmail.com
sou_des_ecoles_challex_
soudesecoleschallexevents

Les sapins sont de retour!

🎄 Bonne nouvelle ! Cette année encore, le Sou des écoles renouvelle son partenariat avec l'entreprise Lantenois à Crozet pour la vente de sapins de Noël.
Petits, moyens, grands, très grands... il y en aura pour tous les goûts et tous les budgets !

Il est bientôt temps de ressortir vos boules, guirlandes et de venir choisir votre sapin directement sur le stand du producteur, situé devant l'Intermarché de Péron.
Du samedi 29 novembre au 20 décembre.
Selon les horaires suivants :
Mercredi: 14h-18h30
Vendredi: 14-18h30
Samedi: 9h-18h30
Dimanche: 9h-12h

🎁 Chers parents, grands-parents, oncles, tantes et habitants de Challex : soutenez le Sou des écoles en achetant votre sapin à cet endroit. **Grâce au coupon ci-dessous, 20 %** du montant de votre achat sera reversé au Sou, qui finance les activités et sorties scolaires des enfants.

Sans le coupon ci-dessous, il n'y a pas de sous pour le Sou !

Un grand MERCI pour votre soutien !

COUPON A DECOUPER ET A PRESENTER LORS DE VOTRE ACHAT

Partenariat avec le sou des écoles de Challex

Producteur de sapin de Noël :
Entreprise LANTENOIS 01170 Crozet

Famille: Prix du sapin :



Poivre & Sel

Nous voici déjà arrivés au cœur de l'automne et après notre sympathique raclette, en souvenir de notre voyage à Manigod, nous pensons vous faire déguster



de la chasse lors de notre prochaine rencontre. Bien sûr, nous sommes presque tous peinés lorsque les coups de fusil résonnent en forêt mais avouons que nous ne rechignons pas devant l'assiette d'un bon civet de gibier. Que les réfractaires se rassurent, ils pourront déguster un « bœuf bourguignon » !

ATTENTION : Afin de ne pas perturber la cérémonie du mardi 11 novembre,
nous avons reporté notre rencontre mensuelle au

Jeudi 13 novembre dès 11h00,
salle St-Maurice.

Inscrivez-vous au plus vite auprès de Josiane (**josianedavet@orange.fr**) ou Tél. **06 70 62 60 65** avant le jeudi 6 novembre, dernier délai, en indiquant votre choix de viande (Chasse ou Bourguignon).
Merci d'avance aux personnes qui viendront aider à la mise en place dès 10h30.

Rappel pour ceux qui sont déjà inscrits : nous nous rendrons à

la Ferme de Pré Velard,
le samedi 8 novembre à 12h00
pour le repas-spectacle.

Un covoiturage sera organisé depuis le parking de la salle Jean-Antoine Lépine.

Nous sommes heureux d'avoir assuré, le 11 octobre, la VENTE DES BRIOCHES de l'ADAPEI qui a rapporté la somme de 855. € pour les personnes handicapées.

Merci à nos quelques membres qui se sont dévoués en tenant les points de vente et à tous les acheteurs qui sont venus à notre rencontre.
Nous comptons sur la présence efficace de nos membres pour la décoration des pots de confiture pour le Téléthon les jeudis 20 et 27 novembre de 14h00 à 17h00 à la Maison des Sociétés.

Toutes les personnes intéressées par nos activités sont cordialement invitées à assister à notre

Assemblée générale,
mardi 25 novembre à 19h30,
Salle Saint-Maurice

Il est indispensable d'accueillir de nouveaux membres pour la survie d'une association. Nous souhaitons que Poivre & Sel garde une place dynamique au sein de notre village avec l'aide d'amis enthousiastes et plein d'idées originales. Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre.
Au plaisir de nous revoir.

Pour le comité de Poivre & Sel, Eliane Dallemagne Présidente.

Pacte pour la Transition - Challex

Campagne « Mairie-Me »

Vos préoccupations deviennent des propositions concrètes pour les Municipales 2026

Le Collectif Transition Citoyenne dont fait partie le pacte pour la Transition Challex lance la campagne "Mairie-Me"

Vous êtes tous les bienvenus !

Prochaines réunions :

lundi 3 novembre

Lundi 1er décembre

à 19 heures à la Maison des Sociétés.

Association challaisienne
Pacte pour la Transition — Challex
Nous joindre : **pactetransition.challex@proton.me**

Les Ornithos de Challex

L'actualité des Ornithos de Challex a été riche en évènements en ce mois d'octobre ! Le 3, le vernissage de l'exposition de nos photos d'oiseaux à la Bibliothèque de Challex a attiré une trentaine de personnes, membres de l'association ou habitants du village, autour du verre de l'amitié. Vous pouvez voir ces images jusqu'à fin novembre.



Photo : Jean-Luc ALTHERR



Photo : Véronique LACHAT

La semaine suivante, la Mairie et les Ornithos ont officiellement acté et signé une Convention de Partenariat qui nous permet d'enregistrer une zone définie du Bois de Roulave, propriété de la Commune, comme refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et d'entreprendre des actions pour la préservation de la biodiversité, avec une attention particulière portée aux oiseaux. Il s'agit du troisième terrain inclus dans notre projet refuges LPO à Challex.
Après l'exposition de photos de mars dernier à la salle Jean-Antoine Lépine, notre seconde manifestation, organisée au même endroit, a vu la venue d'environ 80 visiteurs.

Cette fois-ci, cette rencontre était divisée en quatre parties. Le thème était « Les oiseaux et nous, comment vivre ensemble ? ». Après quelques mots de bienvenue de notre président Gerry Rodgers, la soirée a débuté par le film « Docteur Pic Noir, urgences des bois », dont le commentaire parfois humoristique a provoqué quelques rires dans la salle et les images des petits pics de vrais moments d'émotions !



Photo : Etienne KRUG

En seconde partie, nous avons écouté avec intérêt la conférence de Noah Clerc, jeune membre passionné de biodiversité et très actif au sein du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG), qui nous a parlé de la situation des oiseaux de la région, et des actions entreprises dans ce domaine à Genève et ailleurs, certaines en collaboration transfrontalière avec la France voisine. Nous publierons un résumé de sa conférence dans le prochain Petit Challaisien.
Puis, ce fût le tour de la table ronde, où trois personnes ont discuté de ces mêmes thèmes. Il s'agissait de Michel Peter, adjoint au Maire de Challex, Stéphane Gardien, ornithologue et naturaliste reconnu dans notre région, ainsi qu'Etienne Krug, vice-président de notre association. Le débat a été animé de main de maître par notre trésorière Fanny Perraud, pour qui c'était une première, chapeau à elle pour sa prestation ! Ces deux parties de la rencontre ont amené passablement de questions de la part de l'assistance. Merci aux intervenants et au public pour leur participation ! Nous remercions également la Municipalité pour son implication à la réussite de cette soirée, qui s'est terminée autour d'un apéritif dînatoire, dont la plupart des mets ont été préparés par nos membres, merci à eux aussi !

Jean-Luc ALTHERR, secrétaire des Ornithos de Challex

Vie associative

Union Nationale des Combattants

Anciens combattants
Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

Commémoration du 11 novembre 2025

Voir communiqué de la Mairie

Remerciements

L'association des Combattants de Challex et environs remercie chaleureusement l'AAP et la troupe des Electrons libres pour le don très généreux fait à l'association.

L'année 1915 une année meurtrière

De nombreuses offensives sont déclenchées en 1915 sur les différents fronts (Champagne , Artois, Vosges, Belgique,...). L'armée d`Orient est créée et ouvre un nouveau front.
Le 22 avril 1915, l'armée allemande réalise sa première attaque massive au gaz à Ypres, en Belgique. « Vers 17 heures, un nuage verdâtre de dichlore s'approche des tranchées dans lesquelles les soldats français de la 45e division d'infanterie et la 87e division d'infanterie territoriale sont stationnés. Près de 15 000 hommes ont été intoxiqués et plus d'un millier a perdu la vie. L'utilisation de gaz pendant la Première Guerre mondiale est une véritable tragédie, en plus d'être considérée comme « un acte commis par l'ennemi en violation du droit des gens». Pour la seule journée du 25 septembre on dénombre 22 591 morts : ce fut la journée la plus meurtrière.
1915 est aussi une année d'innovations visant à améliorer la vie des Poilus : L'instauration d'un régime de permissions de 60 jours pour la durée de la guerre qui en a compté 1500, est imposée au commandement militaire par le Parlement.
A noter la création de la mention «Mort pour la France ».
L'année 1915 voit également plusieurs changements politiques : Si le Président de la République Raymond Poincaré, septennat oblige, est en fonction de 1913 à 1920, deux présidents du Conseil se succèdent: Viviani et Briand. L'instabilité ministérielle se réduit avec la nomination de Clémenceau (1917-1920) .
Du côté des militaires, Joffre devient commandant en chef des armées françaises.

A quoi sert le Bleuet de France

Créé il y a cent ans, le Bleuet, fleur symbole de la solidarité envers le monde combattant, vous sera proposé le 11 novembre.
Les fonds récoltés seront utilisés au bénéfice des victimes des conflits. Quelques exemples : aider les blessés de guerre à se reconstruire, soutenir les Pupilles de la Nation, éduquer et transmettre la mémoire nationale.
Merci de votre générosité.

Association d'Animation Paroissiale



C'est une fin d'année très théâtrale pour l'AAP, puisqu'après le spectacle un peu « déjanté » des Electrons Libres le 28 septembre à la salle Jean-Antoine Lépine, une autre troupe également emmenée par Christine Bleus se produira à la salle St Maurice les 8 et 9 novembre.
« L'Auberge de la Résistance », pièce écrite par Marie-Ange Juenet, et donc mise en scène par Christine Bleus, a permis de faire un don de 500€ à l'Amicale des Anciens Combattants de Challex (UDC-AFN). Nous remercions très sincèrement les talentueux Electrons Libres qui se produisent toujours gracieusement pour notre association et nous permettent ainsi de soutenir des associations dont nous nous sentons proches.

Et donc, prochain rendez-vous : « Faut Pas Croire Tout Ce Qu'on Vous Raconte »
Une farce impertinente, légère et savoureuse, écrite par Michelle Chenu, qui vous emmènera dans les coulisses obscures du pouvoir de notre beau Pays de Gex et d'ailleurs...
Une troupe de comédiens éclairés mais pas toujours à tous les étages vous attendent à :
la Salle Paroissiale de Challex les samedi 8 novembre à 19h30 et dimanche 9 novembre à 17h00.



Société de chasse



Repas choucroute de la Société de chasse de Challex Un grand merci à tous !



Le dimanche 26 octobre 2025, Damien et son équipe de la société de chasse ont organisé avec succès le traditionnel repas choucroute, autrefois proposé par les pompiers. Grâce à la présence et à la convivialité de nombreux Challaisiens, cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.
Un immense merci à tous pour votre participation, qui a fait de cet événement une véritable réussite !
Nous tenons à exprimer notre gratitude à :



- Aurélie, Frédéric et toute l'équipe de L'Auberge des 7 Merveilles pour la préparation et le service de la choucroute et du fromage,
- La boulangerie Humbert et Fils pour leur délicieux pains et leurs tartes,
- La société Couleur Bière pour les boissons,
- Fabien Belotti pour le prêt et l'installation du système de son, qui a contribué à l'ambiance musicale,
- Philippe Hervé et L'Auberge des 7 Merveilles pour leur soutien dans la vente des cartes,



- La commune de Challex pour le prêt de la salle Jean-Antoine Lépine.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, avec toujours plus de convivialité et de surprises !

Fenêtres de l'Avent 2025 : le calendrier tourne, certaines dates sont déjà réservées ...
Petit rappel : vous souhaitez organiser une fenêtre de l'Avent ?
Le principe est simple :
mettez devant chez vous une fenêtre décorée avec le chiffre du jour de l'évènement.



Organisez la soirée seul ou avec l'aide de voisins, d'amis, dans le cadre d'une association ... autour d'un vin chaud, d'une soupe, de biscuits ... et accueillez chaleureusement, devant votre porte, dans la convivialité et le partage, les Challaisiens qui vous rendront visite !
Les horaires :

Les vendredis, les samedis, les dimanches
ou tout autre jour de la semaine : de 18h à 20h
Le mardi 24 décembre de 11h à 13h

Pour organiser et réserver une date :
Contactez Didier au 07 83 92 63 10 ou Christian au 06 35 78 61





Les Challaisiens et leur entreprise

A chaque édition, nous essayons de vous montrer les avancées, les évènements et des nouveautés. Cette fois-ci, nous sommes enthousiastes au fait de pouvoir vous présenter un mois après l'autre, des artisans et entreprises de Challex, avec leur accord bien sûr.
Pour cette édition nous avons les 4 premiers, pour nous contacter et se présenter, nous vous proposons (par WhatsApp) un numéro de contact **06 48 68 91 82** Raquel CAJARAVILLE.
Un QR code suivra dès la deuxième présentation permettant de retrouver tous les artisans et entreprises, présentés au fur et à mesure des mois, pour plus de visibilité.





Coiffure





Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00
Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations et vente de pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00
Mercredi : **fermé la journée**
Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens : 04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Hiver (de Novembre à Février)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 17h
Samedi : 8h30 - 17h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org
Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
o**www.agcr.alfa3.fr**

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou **cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr**
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**

DEPOT DES OBJETS

- **Ressourcerie à Ornex** :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
- **Déchèterie de Saint Genis Pouilly** le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- **Déchèterie de Péron** les 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- **A domicile** pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51

Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CAP) : 3646
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**

CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70
Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la Commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de décembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
jeudi 20 novembre